

MODALITES D'INFORMATION DE LA CLIENTELE

Depuis la publication du décret 2016-1356 du 11 octobre 2016, votre clientèle doit être informée de votre qualité d'adhérent au CEGAICO et des conséquences en ce qui concerne l'acceptation des règlements par chèque ou par carte bancaire.

Vos obligations sont désormais les suivantes :

1° L'apposition, dans les locaux destinés à recevoir votre clientèle, d'un document mentionnant le nom du centre de gestion agréé auquel vous adhérez : le Centre de Gestion Agréé Interprofessionnel de Côte d'Or.

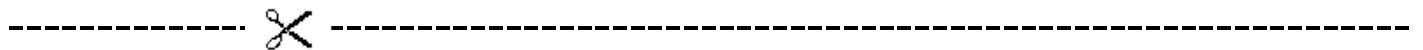
Celui-ci doit être placé de manière à pouvoir être lu sans difficulté par votre clientèle.

2° En fonction du ou des modes de règlement que vous proposez, la reproduction dans la correspondance et sur les documents professionnels adressés ou remis à vos clients, du texte suivant :

- Vous acceptez les paiements par chèque uniquement : « Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'administration fiscale ».
- Vous acceptez les paiements par carte bancaire uniquement : « Acceptant le règlement des sommes dues par carte bancaire en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'administration fiscale. »
- Vous acceptez les paiements par chèque et par carte bancaire : « Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom, ou par carte bancaire en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'administration fiscale. »

Vous trouverez ci-dessous un modèle d'affichette.

paraphe



Membre du CEGAICO,

**Centre de gestion agréé par l'administration fiscale
sous le n° 5 77 du 23/03/77**

**ACCEPTANT A CE TITRE LE REGLEMENT DES SOMMES
DUES PAR CHEQUES LIBELLES A SON NOM.**

Membre du CEGAICO,

Centre de gestion agréé par l'administration fiscale
sous le n° 5 77 du 23/03/77

**ACCEPTANT A CE TITRE LE REGLEMENT DES SOMMES
DUES PAR CARTE BANCAIRE.**

Parc des Grands Crus – 60 D Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENOVE – Tél : 03.80.67.19.22 – Fax : 03.80.66.28.63 – Email : cegaico@cegaico.fr Site : www.cegaico.fr

Agrément de la DRI du 23 Mars 1977 – N°5-77 – Renouvelé le 23 mars 2013 – Numéro d'identification : 1.01.210 – Siret : 377 490 081 000 25



Membre du CEGAICO,

Centre de gestion agréé par l'administration fiscale
sous le n° 5 77 du 23/03/77

**ACCEPTANT A CE TITRE LE REGLEMENT DES SOMMES
DUES PAR CHEQUES LIBELLES A SON NOM OU PAR
CARTE BANCAIRE.**

Parc des Grands Crus – 60 D Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENOVE – Tél : 03.80.67.19.22 – Fax : 03.80.66.28.63 – Email : cegaico@cegaico.fr Site : www.cegaico.fr

Agrément de la DRI du 23 Mars 1977 – N°5-77 – Renouvelé le 23 mars 2019 – Numéro d'identification : 1.01.210 – Siret : 377 490 081 000 25